

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 20 décembre 2023, à 18 h 30, à la salle du conseil de la Ville de Macamic, le point suivant sera accepté :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2024 de la Ville de Macamic;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 ;
3. Avis de motion et dépôt des règlements pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2024 ;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 11 décembre 2023



Joëlle Rancourt

Greffière-trésorière adjointe